

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 8 septembre 2015 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,  
Mme Johanne Dufresne, conseillère,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Aline Alain, conseillère,  
M. Derek Grilli, conseiller,  
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2015-09-99

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Embauche employé de voirie;
6. Réparation toiture municipale;
7. Approbation décompte progressif #2 Germain Lapalme;
8. Traverse scolaire;
9. Pacte rural - RETIRÉ;
10. Structure d'accueil;
11. Journal La Tribune, Cahier spécial région de Valcourt;
12. Demande citoyenne pour loisirs de Waterloo;
13. Demande de subvention pour le Hockey Mineur de Valcourt;
14. Questions de l'assemblée;
15. Affaires nouvelles;
  - 15.1 Terrain de Tennis;
  - 15.2 Verbom;
  - 15.3 Politique accès propriété;
16. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2015**

2015-09-100

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 août 2015;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 août 2015, et que le procès-verbal du 10 août 2015 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Les citoyens de la rue Dandenault, toujours au prise avec un problème de coloration d'eau s'informent sur la progression des démarches visant à rétablir la situation. Les citoyens sont informés que les spécialistes seront convoqués pour analyser le problème et proposer des solutions. La configuration actuelle de l'aqueduc sera également analysée afin de déterminer si le bouclage est réalisé de façon efficace.

Les citoyens présents demandent combien de temps ils devront supporter cette situation. Le conseil répond qu'il comprend la frustration de chacun et que les efforts seront mis pour accélérer la résolution du problème.

### **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2015-09-101

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 8 septembre 2015, telle que modifiée, pour un montant de 14,204.50\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201500245 à #201500263) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **5. EMBAUCHE EMPLOYÉ DE VOIRIE**

2015-09-102

Attendu qu'un processus de recrutement a été effectué pour trouver un remplaçant à l'employé de voirie suite au départ de M. Jocelyn Cleary;

Attendu que M. Pierre Brien, responsable de voirie à la municipalité de Ste-Anne-De-La-Rochelle, a déposé sa candidature pour le poste à Lawrenceville;

Attendu que la municipalité souhaite profiter du changement de personnel pour revoir la gestion des travaux de voirie;

Attendu que M. Brien a été rencontré et qu'il accepte les conditions proposées;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Qu'en date du 8 septembre, la municipalité procède à l'embauche de M. Brien selon les termes décrit dans le document intitulé : Entente intermunicipale relative aux services de M. Pierre Brien, Officier de voirie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **6. RÉPARATION TOITURE MUNICIPALE**

2015-09-103

Attendu que l'état de la toiture du bureau municipal nécessite une intervention, et le remplacement du recouvrement;

Attendu que des soumissions ont été obtenues concernant ces travaux;

Attendu que la plus basse soumission est celle de Construction Mario Casavant Inc., au montant de 7,400.00\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

De confier les travaux de réfection de la toiture à Construction Mario Casavant Inc., pour un montant de 7,400.00\$ plus taxes tel que soumis au devis #1987, à condition que le bardeau utilisé soit garantie 25 ans et que les travaux soient réalisés avant la fin d'octobre.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **7. APPROBATION DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 GERMAIN LAPALME**

2015-09-104

Attendu que la firme Germain Lapalme a soumis son décompte #2 pour les travaux de bouclage de l'eau potable entre les rues des Cerisiers et la conduite intermunicipale;

Attendu que la firme EXP a procédé aux vérifications du décompte #2 et en a approuvé le contenu ainsi que le paiement au montant de 17,136.72\$;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité procède au paiement du décompte #2 de Germain Lapalme au montant de 17,136.72\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **8. TRAVERSE SCOLAIRE**

Des solutions seront étudiées afin de sécuriser la traverse scolaire autrement que par l'installation d'une balise qui nuirait aux manœuvres des transporteurs qui utilisent la rue De L'Église. Des panneaux lumineux ou autres pourraient être envisagés.

## **9. PACTE RURAL**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

## **10. STRUCTURE D'ACCUEIL**

2015-09-105

Attendu que le mode de calcul pour la participation de la municipalité au projet de structure d'accueil de la Chambre de Commerce de Valcourt et Région a été révisé;

Attendu que M. Pierre Bonneau, président de la Chambre de Commerce a redéposé une demande à la municipalité pour se joindre au projet de structure d'accueil;

Attendu que la participation de la municipalité s'élèverait à environ 0.71\$ par habitant soit 465.00\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité ne participe pas au projet de structure d'accueil de la Chambre de Commerce de Valcourt et Région, étant donnée la situation économique actuelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **11. JOURNAL LA TRIBUNE – CAHIER SPÉCIAL RÉGION DE VALCOURT**

La municipalité ne publiera pas d'annonce dans le cahier spécial de la Tribune sur Valcourt et régions.

## **12. DEMANDE CITOYENNE POUR LOISIRS DE WATERLOO**

L'information est donnée au conseil qu'au moins une citoyenne a demandé à la municipalité de revoir sa décision de ne pas renouveler l'entente de loisirs avec la Ville de Waterloo.

## **13. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE HOCKEY MINEUR DE VALCOURT**

Aucune subvention ne sera donnée pour le Hockey Mineur de Valcourt cette année.

## **14. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Un citoyen demande des précisions sur la position du panneau d'arrêt de la rue Dandenault face au parc, ce dernier étant dangereux lorsque des véhicules sortent du stationnement de l'entreprise située à cette intersection.

## **15. AFFAIRES NOUVELLES**

### **15.1 TERRAIN DE TENNIS**

Des soumissions seront demandées pour la réfection et l'amélioration du terrain de tennis.

### **15.2 VERBOM**

La prolongation de bail a été signée par Verbom.

### **15.3 POLITIQUE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ**

Suite aux informations diffusées par les médias, la validité de notre politique d'accès à la propriété de la municipalité est remise en question. Cependant, notre politique serait valide puisqu'elle n'offre pas de réduction de taxes.

## **16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2015-09-106

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 21h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
*Michel Carbonneau, maire*

\_\_\_\_\_  
*François Paquette, directeur général*